

Annexe

Religions Institutionnelles (Catho, Judaïsme)

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date 13/06/2026**Juridiction / Nature** ARRETE**NOR / Numéro** INTV2615818A**URL Légifrance** <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000054237421>

RÉSUMÉ IA

Cet extrait énonce un principe général de neutralité religieuse dans un établissement d'hébergement, stipulant que la pratique religieuse personnelle y est autorisée mais sans prosélytisme. Il s'agit d'une règle administrative de fonctionnement, non d'une affaire contentieuse documentant des abus ou dommages.

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] La pratique religieuse s'exerce dans les locaux à usage personnel et ne doit donner lieu à aucun prosélytisme. Les professionnels du lieu d'hébergement garantissent le respect du principe de laïcité. [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE INTV2615818A du 13 juin 2026, « Annexe ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSC TA000054237421> (consulté le 6 juillet 2026).